

conclusions s'appliquent même à un pays que les armées laissèrent intact, combien davantage portent-elles à l'égard de la France qui fut le théâtre du conflit.

Et puis, par voie indirecte, cet examen prouve encore mieux notre propre appauvrissement. Il montre dans quelle faible mesure — et à supposer même que l'Allemagne s'exécute honnêtement pendant une longue période, trop longue pour qu'on ne puisse appréhender l'intervention de l'imprévu — dans quelle petite proportion cet appauvrissement pourra se trouver compensé par les réparations : versements en espèces ou prestations en nature.

« L'Allemagne paiera » — cette affirmation imprudente et naïve fut, elle aussi, génératrice des plus dangereuses, des plus néfastes illusions. A parler ainsi, on ne tenait compte ni des artifices du débiteur, ni des concours qu'il allait trouver — la plus mauvaise cause a toujours des avocats — on ne tenait pas compte surtout des lois économiques qui opposent leurs règles d'airain à la volonté des hommes.